



2 ou 3 choses que nous avons retenues

Séance du 10 juillet 2013 N°8-2013

► Rapport 2012 sur l'emploi des travailleurs handicapés

Fin 2012, le taux de Travailleurs handicapés (objectif légal à 6%) s'élevait à 4,97% (9 % de hausse versus 2011). Dans ce pourcentage auraient été comptabilisés 9 salariés C3R ??? alors qu'ils n'ont plus lieu d'y être. Concernant les stagiaires et alternants handicapés, la CFE-CGC réclame que ces personnes soient intégrées plus qu'elles ne le sont actuellement dans les équipes et qu'elles soient plus recrutées en fin de période d'alternance (3) ou d'apprentissage (2 - rappelons qu'au niveau national, 20 % des travailleurs handicapés sont au chômage).

La CFE-CGC demande par ailleurs un benchmark entre DO de façon à ce qu'il y ait de l'émulation entre DO s'agissant du recrutement des travailleurs handicapés. Enfin, il nous paraît indispensable que les Travailleurs Handicapés puissent être maintenus au travail (pas forcément sur leur poste de travail, mais sur un poste adapté), plutôt que d'être déclarés inaptes. Au niveau du vote, les organisations syndicales ont voté contre ce rapport, sauf la CFDT qui s'est abstenue.

► Rapport 2012 Égalité professionnelle

Le taux de féminisation de l'effectif CDI s'établit à 36%. Les bandes dans lesquelles le taux de féminisation des CDI sont importantes sont les bandes C et D (38% et 37%). C'est sur la bande G qu'il est le plus bas à 15%. Le taux de féminisation des CDD est plus élevé (45%) - impact des recrutements des vendeurs en boutiques. Le taux de féminisation des CDI est le plus fort sur le domaine client (53%) et le plus faible sur le domaine technique (14%).

Tout ces résultats nous amènent très loin de la parité, avec de surcroît une tendance marquée à la baisse du taux de féminisation. L'ensemble des organisations syndicales a donc voté contre ce rapport.

Par ailleurs, la CFE-CGC a rappelé sa revendication que le grade minimum à Orange soit celui du niveau 2.2, et pas seulement celui de la bande C (lequel niveau inclut aussi le niveau 2.1).

► Déménagement de Chambéry Verney

Orange souhaite libérer le bâtiment n°1 de Chambéry Verney avant l'échéance du bail fixée en juin 2014

(59 personnes de l'AGPRO + 2 personnes de l'UI + 1 personne de l'AD + 6 personnes de l'AE) pour aller principalement sur le site d'Italie situé à 1,3 kms. Le vote des élus a été partagé entre abstention et vote favorable.

► Vie du CE

Le véhicule du CE, qui était demeuré stationné chez le Directeur du CE depuis le congé de maladie de celui-ci (novembre 2012) a enfin été récupéré, avec la batterie à plat, le réservoir de gaz oil vide, au final 2 300€ de dépannage et de remise en état.

La question qu'on est en droit de se poser dans ce feuillet un tantinet délirant est de savoir si cette somme viendra en déduction des 213 000€ que ce Directeur réclamerait désormais au CE (conditionnel indispensable) au titre du paiement d'heures supplémentaires, de la rupture du contrat de travail, et du harcèlement dont il aurait été victime...

► Évolution du modèle de service des UI

Pour la CFE-CGC si nous sommes en phase avec l'ambition d'Orange 2016 visant à définir l'organisation des métiers « back-office et supports » en respectant l'adéquation besoins/ressources, quelques points forts demeurent en suspens :

- Le développement de la Fibre est sensé supplanter le réseau cuivre. Hors : ce n'est pas aussi rapide qu'on le dit. Les clients y regardent à 2 fois avant de signer des abonnements : pouvoir d'achat en berne, crise qui dure depuis des lustres et va durer encore...

- Par ailleurs, certains opérateurs, dont FREE, vendent des abonnements VDSL comme équivalent à la Fibre alors que le débit est 2 fois inférieur. Le réseau cuivre a donc encore de l'avenir... Les réseaux Boucle Locale (BL) nécessiteront donc d'avoir des équipes locales présentes sur le terrain.

Enfin, en prenant les chiffres fournis par la Direction, **si l'activité baisse un peu, les effectifs eux baissent beaucoup plus rapidement** : les personnels des Unités techniques sont globalement plus âgés que ceux d'autres Unités. Les départs en TPS ou retraite sont déjà nombreux. Mais Orange ne recrute pas suffisamment et préfère centraliser les activités.

Cela va rendre cruciale la question des compétences (un technicien réseau ne devient efficient qu'après beaucoup d'années de formation et d'expérience). Les derniers techniciens FT vont partir et ne seront pas remplacés car la formation est jugée trop coûteuse et trop longue. Donc Orange sera contrainte de sous-traiter et au prix fort! La baisse des effectifs va poser aussi le problème de la

pérennité des petits sites avec celui du respect des résidences des personnels.

► Fermeture de la boutique de St Egreve

Orange a programmé un plan de fermeture de 150 points de vente (Boutiques, Photoservices, mobistore) d'ici la fin de l'année 2015.

Rapporté au poids de la DO Centre Est, cela représente la **fermeture de 15 points de vente d'ici 2015**. Avec Yssingeaux et St Egreve, cela fait 2 boutiques fermées en 2013, la CFE-CGC a donc demandé s'il existe un schéma prévisionnel de fermeture des points de vente, de façon à ce que les salariés ne soient pas comme, dans le cas de St Egreve, mis devant le fait accompli la semaine précédant l'information au CE.

La Direction a répondu qu'il n'y avait pas de plan prévisionnel, pourtant ne serait qu'au constat des doublons entre boutiques Orange et Mobistores ou Photoservices/Photostations, on ne peut qu'être inquiet de fermetures qui de fait auront lieu et s'inscriront dans le cadre du schéma national.

Il est a minima nécessaire que les salariés menacés puissent être informés avec suffisamment de temps des menaces pesant sur leur emploi de façon à anticiper pour trouver un autre job conforme à leurs souhaits.

► Déménagement de l'AER2A St Etienne à Chateaucieux

Petit rappel historique : cela fait plusieurs années qu'Orange souhaite quitter le bâtiment de l'ancienne Direction FT situé au Rond Point et dans lequel elle n'occupe plus que 2 étages/4.

Motif de cette volonté : l'argument financier (plus de 300 000€ de loyer/an, un bâtiment gourmand en énergie), sans doute aussi le souhait de définitivement couper tout lien avec le passé.

Les Chargés d'affaires de l'UI qui occupaient le 4^{ème} étage ont déménagé début 2013 pour rejoindre le site de l'UI St Etienne Mouliniers sur lequel leurs collègues leur ont fait un peu de place. Reste l'étage de l'AER2A (une soixantaine de salariés, vendeurs et ADV), avec soit un déménagement sur l'autre site « historique » de St Etienne, le bâtiment Fauriel, à la luminosité parfaitement glauque, soit sur un autre bâtiment tertiaire.

C'est cette dernière solution qui a été retenue, dans un bâtiment neuf, classifié HQE, situé dans le quartier d'affaires stéphanois de Chateaucieux.

Si sur le papier cette solution peut paraître séduisante, dans la réalité elle va se traduire par une augmentation conséquente des temps de trajet pour la plupart des salariés (affiché par la direction à 2 X 9 minutes, dans la réalité – compte tenu des difficultés de stationnement, il faudra compter a minima sur une demi-heure supplémentaire).

De plus les indications fournies par la direction sont fausses (les axes autoroutiers ne sont pas à proximité comme il est indiqué dans le dossier).

Par ailleurs, les surfaces de travail seront considérablement diminuées par rapport à l'existant, de l'ordre de 7 à 8 m2/salarié.

Quant aux économies d'énergie réalisées dans le nouveau bâtiment, sujet sur lequel Orange communique énormément, elles seront de fait dévorées par le surcoût en déplacements routiers (compter 1kg d'émission de CO2/salarié/jour en plus par rapport à l'existant). A ce sujet, nous avons réitéré notre demande d'installation d'équipements de recharge électrique pour 2 et 4 roues

Enfin, s'agissant de l'argument financier, la rentabilité n'apparaît évidente qu'après 3 années (compte tenu du coût du déménagement, de l'achat de mobiliers, etc...) sans qu'ait été chiffrée l'hypothèse où Orange aurait seulement conservé le dernier étage du bâtiment Rond Point. La situation "intelligente" eut sans doute été de conserver un bail de 3 ans pour le 5^{ème} et dernier étage du bâtiment Rond Point. D'ici 3 ans, beaucoup de salariés de ce site seront partis en retraite ou en TPS (sauf à nous informer que le bailleur ne voulait plus louer à FT le 5^{ème} étage de Rond point)

Au final, ce projet n'amène de gain financier pour l'Entreprise qu'à terme, avec en corollaire une aggravation des temps de trajet considérable pour la plupart des salariés et une diminution des surfaces de travail. En résumé, il s'agit d'un projet à l'opposé du contrat social et de son engagement numéro 104 qui prévoit une qualité de vie au travail améliorée.

Néanmoins, **CGT et CFDT ont voté POUR** ce projet (les autres Organisations syndicales ont voté contre)...

Bizarrement, les mêmes syndicats qui avaient demandé à ce que le sujet de la fermeture du restaurant d'entreprise situé dans ce bâtiment du Rond-point soit dissocié du sujet du déménagement ont voté **CONTRE** la fermeture du restaurant d'Entreprise du Rond-point Comment d'un côté se montrer favorable à ce que les salariés Orange quittent le site pour un nouveau bâtiment situé à plusieurs kilomètres, et à l'inverse voter contre la fermeture d'un restaurant dans lequel - de facto - il n'y aura plus de salariés Orange qui viendraient s'y restaurer ???

La nature humaine a décidément ses mystères qu'il est vain de vouloir décrypter...

Prochain CE : 28 août 2013

Élu au CE de la DO Centre Est

titulaire : Noël Fayeaux (AE R2A) - 06 70 03 56 80

Représentant syndical : Alain Ben Amouzegh (CCOR)

06 75 62 25 37

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-unsaf-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-unsaf-orange.org

nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net